ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Journée mondiale de lutte contre la rage 2019

Date de début : 30 septembre 2019
Date de fin : 30 septembre 2019
Nunavut **45 s**

Le saviez-vous? La rage est une maladie mortelle, mais il est possible de la prévenir.

Au Nunavut, la rage est présente chez les animaux sauvages, comme les renards et les loups. Votre animal de compagnie peut être infecté s’il se fait griffer ou mordre par un animal porteur de la maladie. La rage se transmet aux humains par les morsures et les griffures, ou lorsqu’un animal infecté lèche une plaie ouverte.

Voici ce que vous pouvez faire pour contribuer à freiner la rage :

- Faites preuve de prudence et évitez d’agacer les chiens.
- Ne vous approchez pas des chiens errants.
- Ne dérangez jamais un animal qui dort, qui mange ou qui s’occupe de ses petits.
- Faites régulièrement vacciner votre animal de compagnie.
- Attachez votre animal avec une laisse ou une chaine lorsqu’il est dehors.
- Communiquez **immédiatement** avec le centre de santé en cas d’exposition possible à la rage.

Si votre chien se fait mordre, appelez l’agent régional préposé à l’hygiène de l’environnement ou l’agent d’application des règlements municipaux de votre localité pour savoir quoi faire.

###

Renseignements aux médias

Scott Hitchcox
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867 975-5712
shitchcox@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙵᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑦᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca.*
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca*.

Communications